



AVIS DE MISE A DISPOSITION du 24 juillet au 25 août 2023

COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'OLERON :
MODIFICATION SIMPLIFIEE n°2 du Plan Local d'Urbanisme

Pour rectification d'erreurs matérielles
sur le zonage du secteur de la Claircière
sur la liste du bâti identifié (références cadastrales)

Le dossier sera mis à disposition du lundi 24 juillet au vendredi 25 août
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur
le registre, ou les adresser à M. le Maire (service urbanisme, 26 rue de la république,
17310 Saint-Pierre d'Oléron)
ou par voie électronique à enquete publique@saintpierreoleron.com.

Un poste informatique sera tenu à la disposition en mairie pour consulter le dossier.
Le dossier sera également disponible sur le site internet de la commune suivant :
<https://www.saintpierreoleron.com>, rubrique : Urbanisme & Travaux / Enquêtes et
réunions publiques/modification simplifiée n°2.

Pendant la durée, toute personne intéressée par le projet peut demander des informa-
tions auprès du service urbanisme, madame Nayrac (téléphone : 05 46 47 77 08).

Au terme de la procédure, le conseil municipal se prononcera sur l'approbation du
projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme.